

ASA DU VALLON DU TAPOUL ROUSSES

Séance du 24 avril 2026

Membres en exercice : 6	Date de la convocation : 17/04/2026
Présents : 4	<i>Le vingt-quatre avril deux mille vingt-six à 10 heures 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Daniel MEYNADIER</i>
Votants : 4	Présents : Monsieur Daniel MEYNADIER, Madame Annik ARGENSON, Monsieur Bernard ROUQUETTE, Monsieur Richard SPANO
Pour : 4	Représentés :
Contre : 0	Présents non votants :
Abstentions : 0	Excusés :
	Absents : Monsieur Jean-Marc MEYNADIER, Monsieur Arnaud AGRINIER
	Secrétaire de séance : Monsieur Richard SPANO

Objet : Vote du Compte Financier Unique (CFU) 2025 - ASA TAPOUL - DE_002_2026

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER - VUE D'ENSEMBLE

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	3 628,91	0,00	1 000,00	0,00	4 628,91
Opérations exercice	2 181,31	1 736,60	0,00	0,00	2 181,31	1 736,60
Total	2 181,31	5 365,51	0,00	1 000,00	2 181,31	6 365,51
Résultat de clôture		3 184,20		1 000,00		4 184,20
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé	0,00	3 184,20	0,00	1 000,00	0,00	4 184,20
Résultat définitif		3 184,20		1 000,00		4 184,20

Le Président, Jean-Marc MEYNADIER, se retire et ne prend pas part au vote.

Le Conseil syndical réuni et présidé par Daniel MEYNADIER, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 tel que résumé ci-dessus.

- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 06/05/2026
et publié ou notifié
le 06/05/2026

Le secrétaire,
Monsieur Richard SPANO

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le Président,
Jean-Marc MEYNADIER

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE
DU VALLEIN DU TROUSSE (ROUSSES)